

NO
PASARAN !
Page 5



POUR UN 1^{ER} OCTOBRE
OFFENSIF !
Page 6



RETRAITÉ·ES : C'EST
LE MOMENT D'AGIR !
Page 15



fédération
des services
publics

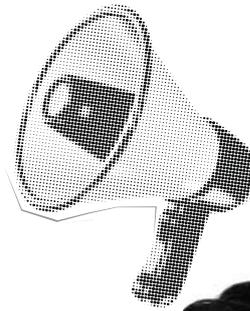
la
cgt

Service Public

JUIL./AOÛT/SEPT. 2024 - N° 133 - 1 € - cgtservicespublics.fr

MAGAZINE

FIER·ES
DE TRAVAILLER POUR
LE SERVICE PUBLIC TERRITORIAL !

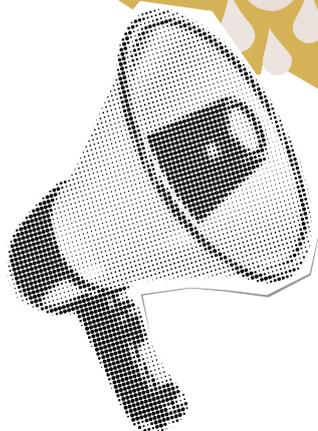


CONSEIL
DÉPARTEMENTAL



6€
UN POINT
C'EST TOUT !

États Généraux
des Services publics
territoriaux



**Prenons
la parole!**



Cher lecteur, chère lectrice, afin d'utiliser au mieux l'argent de vos cotisations, nous avons engagé un travail de réduction des coûts de production de votre journal. Pour cela, nous avons notamment réduit fortement l'épaisseur du papier et modifié légèrement le format. Par ailleurs, dans un souci d'impact minimal sur l'environnement, ce journal est imprimé par un imprimeur labellisé « Imprim'vert ». Les encres utilisées sont végétales et le processus d'impression n'utilise pas de

produits toxiques. Cette démarche de respect de l'environnement, nous y prêtons attention pour l'ensemble de nos productions.



Sommaire

03 | Éditorial

05 | Lutte contre les idées d'extrême droite

No pasaran ! L'extrême droite est un danger mortel pour les travailleuses et travailleurs

06 | Actualité sociale

La riposte sociale dès le 7 septembre pour un 1^{er} octobre offensif !

07 | DOSSIER

États généraux des services publics territoriaux (EGSPT)

15 | Retraités-es - Syndicalisation et continuité syndicale des retraités-es : c'est l'affaire de toutes et tous !

17 | International

11^e congrès de l'EPSU : des services publics maintenant !

23 | À LIRE, À VOIR



ÉDITEUR DE LA PUBLICATION :
FÉDÉRATION CGT DES SERVICES PUBLICS

ADRESSE POSTALE : 263, rue de Paris
Case 547 - 93515 MONTREUIL CEDEX
TEL. : 01 55 82 88 20 — FAX : 01 48 51 98 20
COURRIEL : fdsp@cgt.fr
SITE : www.cgtservicespublics.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Aamar Yazid

MAQUETTE :
Christine Demoor

CRÉDITS PHOTOS :
Sauf mention expresse
© FDSP CGT

IMPRESSION, ROUTAGE :
RIVET PRESSE ÉDITION SARL
SIRET : 405 377 979 00019
ADRESSE POSTALE : BP 15577
24 rue Claude-Henri Gorceix
87022 Limoges CEDEX 9
TEL. : 05 55 04 49 50 — FAX : 05 55 04 49 60
accueil@rivet-pe.com

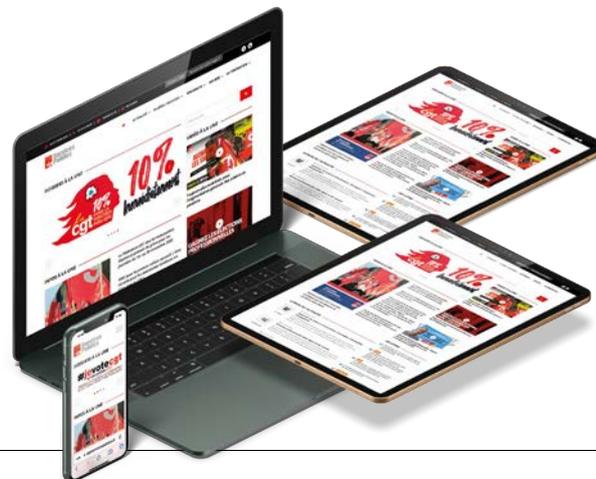
AUTRES MENTIONS :
DÉPÔT LÉGAL : À parution
ISSN : 1148-2370
COMMISSION PARITAIRE : 1224 S 07102
Périodicité : trimestriel



RESTONS EN CONTACT ET INFORMÉ-ES

Abonnement à notre lettre hebdomadaire électronique

<https://www.cgtservicespublics.fr/spip.php?page=lettreinfo>



DÉTERMINÉES ENGAGÉES

Chaque syndiqué·e à l'offensive auprès de nos collègues et dans la rue !



Patrice TREMPIL
Bureau de la fédération
CGT des Services publics

Nous appelons tou·tes de nos vœux une rentrée sociale offensive. En effet, l'été 2024 laisse un goût amer. Le déni de défaite de la macronie, le refus par Macron de nommer une Première ministre issue des rangs du Nouveau Front Populaire pour aller chercher un membre du groupe politique le moins bien élu est symptomatique de la radicalisation des détenteurs du capital. Ils ne font même plus semblant de respecter les règles démocratiques les plus élémentaires, tout peiné d'avoir échoué à faire advenir un gouvernement fasciste pour mieux protéger leurs intérêts de classe.

Et leurs intérêts, ils les protègent. Le record du nombre de millionnaires en France (47 000 nouveaux, ils sont plus de 2,8 millions) a été annoncé juste après le second tour des élections législatives. Le gouvernement démissionnaire Attal a fait passer des centaines de décrets, dont ceux permettant d'appliquer la loi d'extrême droite asile et immigration, dont ceux suspendant le repos hebdomadaire pendant les vendanges, etc.

Dès le 18 juillet, la fédération des Services publics a rappelé dans un

tract nos revendications prioritaires : la retraite à 60 ans à taux plein et la défense de la CNRACL, la mise en œuvre de la Sécurité sociale intégrale à 100 % ; l'ouverture de négociations immédiates pour le passage du point d'indice à 6 euros et la refonte des grilles ; l'égalité professionnelle ; des moyens pour les services publics territoriaux avec un réengagement financier de l'État à la hauteur des besoins ; le salaire de base à 2 200 euros brut par mois, etc. Ce sont ces améliorations immédiates de la condition des agent·es et salarié·es des services publics territoriaux que nous voulons gagner par la mobilisation.

Puisque chacun·e d'entre nous souhaite une rentrée sociale offensive, dans nos entreprises et nos services, discutons avec nos collègues et portons ces propositions. C'est par ces contacts avec nos collègues au plus près du poste de travail que nous pourrions gagner la mobilisation de masse et faire aboutir nos revendications. La victoire du Nouveau Front Populaire, pour laquelle la CGT et la fédération se sont clairement engagées, a montré que la mobilisation

des classes populaires et laborieuses peut non seulement déjouer tous les pronostics des médias de la classe dominante, mais surtout peut conduire à des victoires annoncées comme impossibles.

La journée de grève et de manifestation du 1^{er} octobre ne constitue donc qu'une première démonstration de la force et de la détermination des agent·es et salarié·es de notre champ fédéral. Chaque syndiqué·e a sa part à prendre dans la réussite de cette mobilisation, simplement, autour de soi, en ayant confiance dans la pertinence de nos revendications et dans notre capacité à les défendre. Le dossier central de ce *Service Public Magazine* est consacré aux états généraux des services publics territoriaux. En donnant la parole aux syndiqué·es, en contribuant à la bataille des idées, ils préparent la lutte revendicative et la victoire.

“Mieux protégés,
on réalise mieux
nos missions de
service public.”

Bruno et ses collègues,
agents des éclairages publics
de la ville de Biarritz.

60 ANS D'ENGAGEMENTS
ET DE PROGRÈS

POUR MIEUX VOUS PROTÉGER

Il y a 60 ans, nous mettons en place les premières complémentaires santé et prévoyance des agents territoriaux. En 2011, nous accompagnons déjà vos collectivités à l'occasion de la 1^{re} réforme. Aujourd'hui, nous sommes toujours là pour construire une protection sociale complémentaire juste et réussie afin de vous protéger au mieux.



**POUR
EN SAVOIR PLUS
RENDEZ-VOUS
SUR [MNT.FR](https://www.mnt.fr)**

1^{re} mutuelle des agents
des services publics locaux



GRUPE **vyv**

ÊTRE UTILE EST UN BEAU MÉTIER

NO PASARAN ! L'extrême droite est un danger mortel pour les travailleuses et travailleurs

Les idées d'extrême droite se nourrissent et se développent sur la désespérance sociale, les promesses non tenues, les reniements, les besoins sociaux non satisfaits, la démocratie bafouée et la promotion de politiques d'austérité, en France comme en Europe. Pour y faire face, la CGT lutte au quotidien tout en exigeant une Europe sociale et solidaire.

Sous une apparence pseudo sociale, l'extrême droite propose une politique bien marquée à droite, pro capitaliste, de division et de haine.

Pire, quand il s'agit d'augmenter les salaires minimaux, l'extrême droite, d'une seule et même voix, s'y oppose et vote contre les propositions.

Pour l'extrême droite, l'homme et la femme forment, au sein du schéma d'une famille dite « traditionnelle », le pilier de la Nation, fondée sur une supposée « loi de la nature ».

En 2019, le gouvernement présentait sa première réforme des retraites par points; le FN-RN l'a dénoncée tout en argumentant l'augmentation de la durée de cotisation. Le FN-RN a ensuite accompagné toutes les contre-réformes (chômage, aides sociales, économiques...), puis est revenu sur la question de la retraite incluant le recul de l'âge de départ à 64 ans.

L'extrême droite confirme par ses votes son soutien aux plus riches et en faveur du capital. Ainsi, l'extrême droite a voté contre le rétablissement de l'impôt sur la fortune (ISF), la taxe sur les superprofits et la taxe sur les

revenus supérieurs à 3 millions d'euros; contre le blocage des prix de première nécessité et la gratuité des premiers mètres cubes d'eau; contre la gratuité des cantines et des fournitures scolaires pour les plus modestes; contre la garantie d'autonomie à 1063 euros.

Emmanuel Macron n'a cessé de banaliser le Rassemblement national en reprenant ses thèses et mène avec le patronat une politique sociale violente qui accredit l'idée que la seule alternative serait l'extrême droite.

La dérive toujours plus droiticière de Macron n'est pas pour déplaire à l'extrême droite. Sauf une opposition de style, il s'agit pour les deux d'imposer une politique d'austérité massive tout en laissant le bénéfice de dividendes gigantesques aux actionnaires.

L'extrême droite a depuis toujours clairement pris le parti du capital et non pas celui des travailleuses et travailleurs. Ne soyons pas dupes, l'extrême droite a beau dénoncer, critiquer le macronisme, elle appliquera la même politique !

Sous un affichage de défense des services publics, l'extrême droite priva-



tise et externalise les crèches, les cantines, baisse les dotations aux écoles et oblige plusieurs associations de soutien à la vie citoyenne de fermer les portes faute de subventions. Ne nous y trompons pas, sous un habillage parfois séduisant, souvent démagogique, il se concentre sur des « problématiques » qui n'en sont pas et pose des constats erronés avec des solutions qui n'en sont pas. L'extrême droite nie tout rapport de classe et de lutte des classes, affichant le souhait de « réconcilier les intérêts des employeurs et des travailleuses et travailleurs ».

Il faut l'affirmer haut et fort : l'extrême droite n'est absolument pas un parti pour faire valoir les revendications des travailleuses et travailleurs, des retraité·es, des privé·es d'emploi et elle est en totale opposition avec tout ce que défend la CGT.

L'EXTRÊME DROITE A DEPUIS TOUJOURS CLAIREMENT PRIS LE PARTI DU CAPITAL ET NON PAS CELUI DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS.

LA RIPOSTE SOCIALE DÈS LE 7 SEPTEMBRE POUR UN 1^{ER} OCTOBRE OFFENSIF !

Dès l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale et de la constitution du Nouveau Front populaire, la fédération a pris ses responsabilités et a appelé à tout mettre en œuvre pour faire barrage à l'extrême droite et rejeter catégoriquement la politique de Macron. Nous nous sommes engagé·es pour faire gagner le programme du Nouveau Front populaire parce qu'il reprend plusieurs de nos revendications fondamentales, tout en indiquant qu'il ne s'agissait pas, pour nous, d'un chèque en blanc.

Après les élections où tous les sondages donnaient le RN vainqueur, Macron, qui avait prévu de donner les clés de Matignon à Jordan Bardella, s'est caché derrière la trêve olympique pour gagner du temps et trouver un moyen de rejeter toute mise en œuvre du programme du NFP pourtant sorti vainqueur du scrutin. Dans ce contexte, qui est celui d'un coup de force anti démocratique et d'un rejet méprisant de nos revendications et des aspirations majoritaires dans la population, la fédération a décidé d'appeler ses membres à participer à toutes les manifestations, rassemblements, initiatives qui seront proposées pour défendre à minima le programme d'urgence du NFP. Bien entendu, nous considérons les revendications exprimées dans le programme du NFP comme un point de départ pour aller plus loin, notamment vers l'abrogation de la loi dite de transformation de la fonction publique et le point d'indice à 6 euros.

Une chose est certaine, les petites manœuvres d'Emmanuel Macron n'ont qu'un seul objectif : éviter la remise en cause légale de ses réformes antidémocratiques.

La CGT a pris ses responsabilités en appelant à voter pour le programme politique du Nouveau Front Populaire parce que ce programme intègre une partie significative de **nos revendications** :

- Abrogation de la réforme des retraites ;

- Abrogation de la réforme de l'assurance chômage ;
- Abrogation de la loi raciste « asile-immigration » ;
- Passage du SMIC à 1600 euros (...).

Le chef de l'Élysée, qui assume d'être au service des capitalistes, de ceux-celles qui veulent privatiser nos services publics, liquider nos garanties statutaires, n'accepte pas le résultat des urnes. Plus que jamais minoritaire dans l'opinion, Macron, avec son gouvernement démissionnaire, a poursuivi sa politique désastreuse de coupes dans les « dépenses publiques » pendant tout l'été et voilà qu'il choisit un Premier ministre, membre du bureau politique du parti « droite républicaine », soit le parti qui n'a pas 50 député·es à l'Assemblée nationale ! Quel gage a-t-il fallu donner au RN/FN pour qu'il accepte Barnier ? Plus de sécuritaire, de restrictions à l'immigration, de soumission aux injonctions de la Commission européenne qui, dans des documents non publics, réclame une réduction de crédits publics de plus de 100 milliards d'euros, autrement dit moins de moyens pour l'école et la santé, et la protection des forces de l'argent ?

Dans ce contexte, un appel à la mobilisation a été lancé pour le samedi 7 septembre à l'initiative d'organisations de jeunesse et repris par de nombreuses organisations syndicales et politiques. Le comité confédéral national de la



CGT a ciblé le premier jour de débat des député·es, le 1^{er} octobre, sur le projet de loi de finances de l'État 2025 pour appeler à manifester nationalement en faveur des retraites, des salaires, des services publics et de l'industrie et lancer la lutte sociale ! En ce qui nous concerne, la fédération CGT des Services publics a appelé ses membres à rejoindre tous les rassemblements, toutes les initiatives qui exigent le respect de la démocratie et reprennent les revendications minimums issues du programme du NFP.

Pour la fédération CGT des Services publics, l'appel à voter pour le Nouveau Front Populaire et son programme est le point de départ pour mettre en œuvre nos revendications parmi lesquelles le retour à la retraite à 60 ans à taux plein, l'augmentation immédiate de 10 % du point d'indice et l'ouverture de négociations pour le passage du point d'indice à 6 euros, l'abrogation de la loi dite de transformation de la fonction publique et mise à la broyeuse du projet de loi Guérini, l'arrêt de la répression syndicale, le retrait de toutes les lois « sécuritaires », la levée de l'ensemble des inculpations de syndicalistes !

La fédération a aussi appelé l'ensemble de ses adhérent·es à participer aux manifestations et rassemblements convoqués le 8 septembre dans toute la France pour l'arrêt du génocide de la population palestinienne de la bande de Gaza, avec les pacifistes israéliens qui exigent un cessez-le-feu et la libération des prisonniers politiques palestiniens, condition préalable à la libération des otages.



Prenez la parole!

ETATS GÉNÉRAUX DES SERVICES PUBLICS TERRITORIAUX (EGSPT)

En 1789, les états généraux convoqués par le Roi Louis XVI vont vite se retourner contre lui et contre le régime féodal. Le peuple, le « tiers état », les non-nobles (que l'on appelait les ignobles) n'en peuvent plus des impôts très nombreux, des contraintes, de la vie chère.

Quelques jours plus tard, alors que les prix sont à leur maximum, le peuple de Paris envahit la prison de la Bastille, symbole de la monarchie. **Si nos états généraux peuvent préparer la chute du régime des privatisations et la**

remise en cause libérale de nos services publics... on ne dira pas non !

Les états généraux devaient rassembler les doléances (c'est-à-dire des plaintes, des réclamations) de l'ensemble des

« états », c'est-à-dire le peuple, la noblesse et le clergé. Il n'était pas question de changer le système, mais de le faire respirer.

■ POURQUOI PROPOSER DES ÉTATS GÉNÉRAUX DES SERVICES PUBLICS TERRITORIAUX (EGSPT) AUJOURD'HUI EN 2024 ?

- › Parce que la devise héritée de la Révolution française qui figure au fronton de **nos mairies**, « Liberté, Égalité, Fraternité », est devenue une formule creuse, percutée, mise à mal par les politiques de privatisations, les remises en cause des libertés démocratiques...
- › **Parce que les services publics territoriaux sont au cœur du quotidien de plus de 60 millions d'usagers et usagères.**
- › Parce qu'il ne peut pas y avoir de services publics des collectivités sans agent-es public-ques, sans fonctionnaires formé-es, qualifié-es pour mettre en œuvre des politiques publiques égalitaires fondées sur l'efficacité sociale et non pas sur la recherche de la rentabilité financière.
- › **Parce que les territoriaux-ales sont les meilleurs spécialistes des besoins des usagers et usagères.**
- › Parce que nous sommes et **nous voulons rester des « fonctionnaires citoyen-nes »**, dont le statut, la garantie d'emploi, le droit à la carrière sont indissociables des services publics locaux.
- › **Parce que nos revendications (effectifs, salaires, conditions de travail) sont en harmonie avec les besoins des usagers et usagères.**

■ LA PARTICULARITÉ DES EGSPT ?

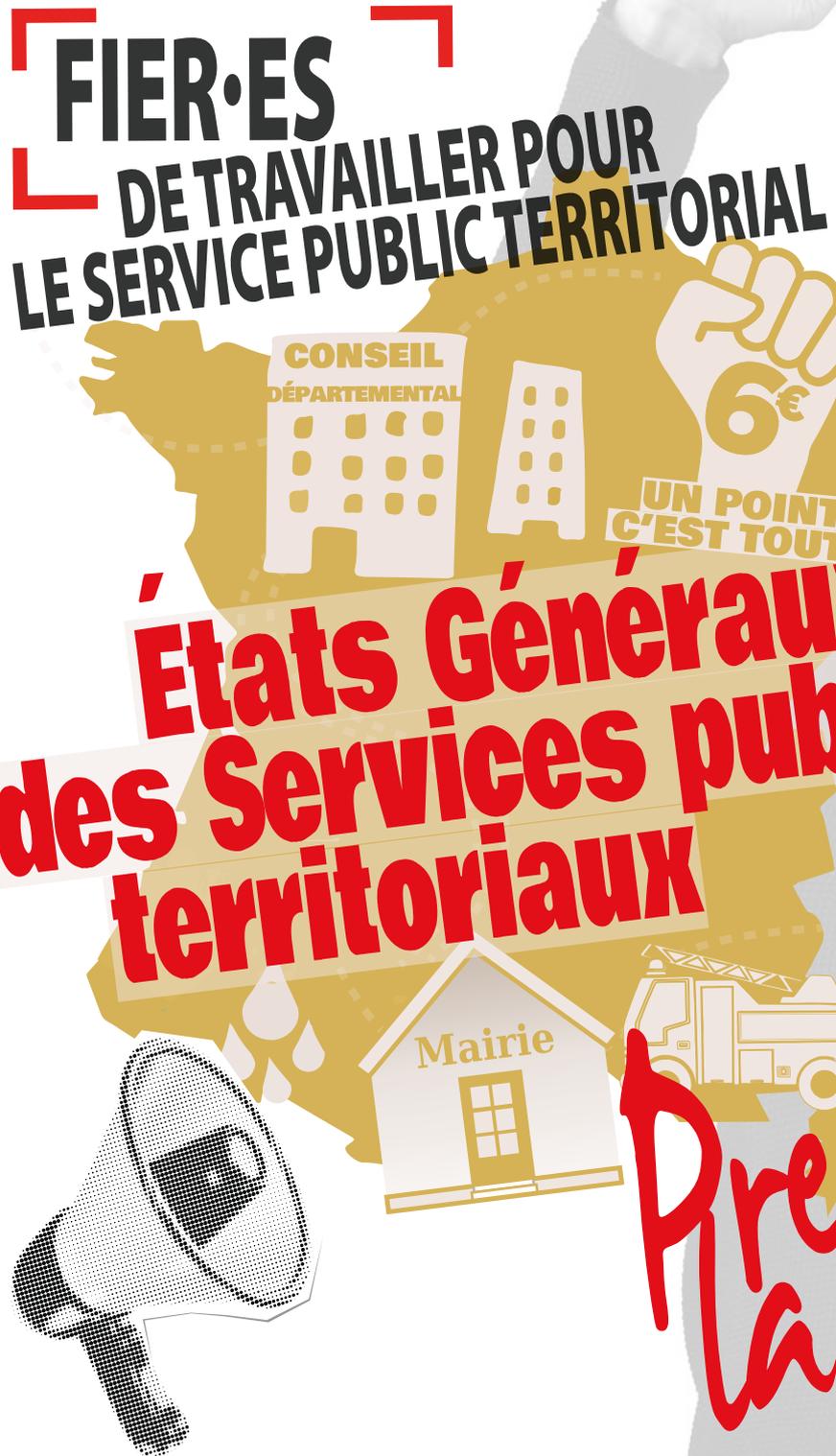
Des EGSPT qui ne sont pas convoqués par un monarque, mais **des états généraux qui partent d'en bas**, avec la perspective de réunir des délégué-es de toute la France, porteurs-euses de revendications élaborées **avec les agent-es, soumises aux usagers et usagères, présentées aux élu-es.**

Des EGSPT et **des cahiers de revendications pour affirmer nos droits,**

pour affirmer que nous refusons d'être des variables d'ajustement comptable, pour montrer la nocivité pour les agent-es et pour les services publics de la Loi dite de transformation de la fonc-

tion publique dont nous demandons l'abrogation.

Des EGSPT pour **montrer que l'attractivité des collectivités passe en premier lieu par le respect des carrières,**



qui ne profitent qu'aux capitalistes au détriment des finances publiques, des usagers, usagères et des fonctionnaires territoriaux·ales. Des EGPT pour dénoncer le salaire au mérite, les évaluations individuelles, le management par objectif. Des EGPT, porteurs des revendica-

tions des assemblées générales pour démontrer la pertinence du retour en régie des services privatisés, de leur renforcement.

Des EGPT pour réaffirmer la pertinence de nos campagnes revendicatives !

■ L'IMPORTANCE DU STATUT

Le statut des fonctionnaires territoriaux·ales a 40 ans. Il a fallu des dizaines d'années de lutte pour l'obtenir. Il est aujourd'hui remis en cause avec une brutalité sans précédent. « Trop rigide », « inadapté », « archaïque »... les qualificatifs ne manquent pas à ceux·celles qui voudraient nous ramener en arrière.

Ce que ne supportent pas les Macron, Dussopt, Guerini et tou·tes celles et ceux qui soutiennent et mettent en œuvre des dispositions rétrogrades contre les territoriaux·ales, c'est que nous avons des droits collectifs qui nous permettent de nous défendre contre l'arbitraire.

Les agents communaux avaient de tout temps été considérés comme des sujets, des exécutants, avec le seul droit d'obéir à des élus qui parfois se comportaient comme des seigneurs féodaux.

En 1983, avec le titre I de la loi portant « droits et obligations des fonctionnaires », nous sommes passé·es du statut de sujets à celui de citoyen·nes. C'est cela qu'ils veulent remettre en cause !

Le statut est fondé sur 3 grands principes républicains :

- ❶ Le principe de l'égalité d'accès des citoyen·nes aux emplois publics, fondé notamment sur le recrutement suite à concours sur épreuves à l'époque.
- ❷ L'indépendance de l'agent·e public·que vis-à-vis du pouvoir politique qui implique la séparation du grade et de l'emploi, où le droit à la carrière représente une garantie démocratique pour les usagers et usagères, indépendamment des aléas de la vie politique locale.
- ❸ La reconnaissance de la citoyenneté pour les fonctionnaires qui découle des deux principes précédents.

Nous avons là le socle commun à tou·tes les fonctionnaires qui a inscrit dans la loi le passage d'une conception étatiste de la fonction publique à une conception nationale de celle-ci. Nous ne sommes plus des sujets, et pourtant se mène l'offensive pour nous ramener à cet état.

- Le mot d'ordre de 1983 affirmant l'objectif des garanties communes et étendues à toutes et tous reste fondamental

et d'une actualité brûlante parce que les menaces d'un retour à l'assujettissement des fonctionnaires n'ont jamais été aussi élevées qu'aujourd'hui.

- Depuis 2019, la Loi dite de transformation de la fonction publique ronge notre statut. C'est une loi qui donne des outils aux collectivités pour diminuer les coûts de la masse salariale des fonctionnaires. Un « code général de la fonction publique », qui part des besoins des DRH, a remplacé le statut. Certes, les grands principes demeurent à l'écrit, mais la rédaction du code marque avant tout la mise en place de règles codifiées qui sapent insidieusement la notion de fonctionnaire citoyen·ne. Nous passons progressivement d'une relation statutaire nationale à une relation contractuelle locale entre employeurs et salarié·es.

Les collectivités, dont les métropoles et les régions, sont les plus gros investisseurs dans notre pays. Les investissements publics, nécessaires pour répondre aux besoins immenses de la population, sont un enjeu considérable pour les multinationales. Pour ces raisons, notam-

des conditions de travail et la valorisation des agent·es chargé·es de les faire vivre au quotidien.

Des EGPT pour **démontrer la faillite des « délégations de service public »**

ment, le statut est vu comme un verrou à la dérèglementation ou un carcan pour les employeurs. Nous affirmons au contraire que le statut est le garant d'une république unitaire et fondée sur l'égalité des droits des citoyen·nes.

Plus récemment, l'ex-ministre Guerini, battu aux élections législatives, prétendait nous imposer une nouvelle loi, fondée sur le salaire au mérite, le démantèlement des garanties collectives, la mise en concurrence des fonctionnaires et des salarié·es du privé... Ce projet

de loi est toujours dans les tiroirs, nous en demandons la mise à la broyeuse !! Guerini battu, que son projet néfaste parte avec lui !

Réaffirmer et défendre les principes de nos statuts, cela participe de la résistance sociale dont la CGT entend être le fer de lance. Tout cela augure pour nous de belles luttes à venir.

■ MAIS AUSSI POUR UNE FONCTION PUBLIQUE ATTRACTIVE

Le gel du point d'indice, le manque de moyens financiers pour recruter du personnel qualifié et statutaire, l'augmentation du temps de travail et la suppression de congés, les salaires trop bas pour le niveau de qualification demandé, le déroulement de carrière peu attractif, les conditions d'exercice du service public dégradées, l'absence de revalorisation significative des grilles : cinq ans après la Loi dite de transformation de la fonction publique, tout concourt à rendre la fonction publique de moins en moins attractive.

Le nombre de candidat·es aux concours de la fonction publique a été divisé par 4 en 25 ans. Depuis une vingtaine d'années, les conditions de travail des fonctionnaires se dégradent inexorablement. En août 2019, la Loi de la transformation de la fonction publique a notamment supprimé le statut au profit du Code général de la fonction publique, augmenté le temps de travail à 1 607 heures à la place de régimes dérogatoires plus favorables et élargi le recours aux contractuel·les.

La loi a ainsi favorisé le recrutement direct et clientéliste, et contribué à la disparition de certains concours. L'ère post-Covid n'a fait que renforcer

une situation déjà dégradée. Alors que les agent·es, en première ligne lors de la pandémie, attendaient une réelle reconnaissance, tant en termes de rémunération que de réorganisation du temps de travail, elles et ils n'ont eu pour seule réponse que le Ségur de la santé, une réponse largement insuffisante.

« Ces conditions de recrutement ne garantissent plus l'indépendance et l'autonomie vis-à-vis de l'employeur »
explique Natacha Pommet,
secrétaire générale
de la fédération CGT des Services publics.

Aujourd'hui, la fonction publique fonctionne avant tout sur la bonne volonté des agent·es, attaché·es à réaliser leur mission de service public du mieux possible.



**AUGMENTATION
DU POINT
D'INDICE** **UN POINT
C'EST TOU**

Revalorisation impérative

Pour préserver des services publics et la qualité de service rendu aux usagers et usagères, il faut avant tout garantir aux fonctionnaires la possibilité d'exercer leur mission dans des conditions satisfaisantes.

Le point d'indice à 6 euros, c'est un traitement de base en début de carrière à 2 200 euros par mois. N'est-elle pas là la véritable « attractivité » de la fonction publique ?

C'est pourquoi la CGT s'est engagée avec détermination dans la campagne 10 %

- ▶ d'augmentation du point d'indice, avec rattrapage immédiat des salaires ;
- ▶ de temps de travail en moins, pour la semaine de 32 h, pour travailler toutes et tous et avoir du temps pour soi ;
- ▶ de créations de postes dans la fonction publique afin de pouvoir exercer convenablement les missions de services publics et répondre aux besoins sociaux.

FINANCER LES SERVICES PUBLICS, C'EST BÉNÉFIQUE !

Au quotidien, et plus encore en temps de crise, les services publics sont pour la population un rempart contre l'exclusion et les inégalités. Même s'ils sont attaqués en permanence par ceux-celles qui ne veulent jamais payer un euro d'impôt, ils demeurent une véritable force pour notre pays, tant pour les citoyen-nes que pour les entreprises. Et, contrairement à certaines idées reçues, il n'est pas très compliqué de les financer et les améliorer. Cela relève juste d'un choix politique et citoyen.

Les services publics, richesse collective

Les services publics sont avant tout une richesse pour les citoyen-nes.

Chacun-e peut ainsi accéder à la santé, l'éducation, aux infrastructures publiques, à la culture, etc., à hauteur de ses besoins. C'est aussi le cas pour les entreprises qui en bénéficient largement, ne serait-ce qu'en termes de transports. Pour autant, les services publics ne sont pas « gratuits », comme on peut parfois l'entendre.

Leur fonctionnement relève d'un financement « socialisé » dans lequel chacun-e est censé-e contribuer à hauteur de ses moyens. Cette notion est d'ailleurs inscrite dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (article 13), fondement de notre démocratie.

Les politiques mises en œuvre ces dernières décennies remettent en cause ce mode de fonctionnement considérant qu'**il serait plus juste que chacun-e paie en fonction de son usage et non de ses moyens.** Loin d'être un fardeau, les services

publics s'avèrent être une véritable richesse.

Pourquoi un « pot commun ? »

Tout d'abord, ce mode de financement permet de payer en continu des dépenses publiques. Ainsi, les citoyen-nes bénéficient d'un accès aux services publics à tout moment de leur vie, sans lien direct entre le moment où l'on en bénéficie et celui où on paie. Mettre en commun, c'est aussi faire en sorte que tout le monde puisse bénéficier d'un haut niveau de services publics et de protection sociale en supportant un coût à hauteur de ses moyens, ceux-ci pouvant évoluer au cours d'une vie.

Financer, c'est pas compliqué !

Financer l'existant et améliorer les services publics, c'est possible. En France,

la part de bénéfices des entreprises versés aux actionnaires est passée de 30 % en 1980 à 85 % aujourd'hui !

Pour cela, il faut :

- ▶ Taxer le capital.
- ▶ Réformer en profondeur l'impôt sur les sociétés.
- ▶ Rendre l'impôt plus juste en taxant plus les gros patrimoines et les gros revenus.
- ▶ Moins taxer les classes populaires.
- ▶ Supprimer la TVA sur les produits de première nécessité et en baissant son taux de manière générale.
- ▶ Conditionner les aides publiques aux entreprises en fonction de leur niveau d'investissement, de formation, de respect de l'environnement, d'égalité professionnelle... Cela représente entre 20 et 30 milliards d'euros économisés.



- ▶ Rétablir l'ISF en le rendant plus progressif pour améliorer son rendement. Le gain pour les ressources fiscales peut être estimé au minimum à 10 milliards d'euros.
- ▶ Taxer les profits des multinationales qui échappent actuellement à l'impôt

La CGT estime que 36 milliards d'euros de profits des multinationales échappent annuellement à l'impôt. Les taxer aux taux pratiqués sur le territoire national rapporterait 14 milliards d'euros.

- ▶ Lutter plus efficacement contre la fraude fiscale. La fraude fiscale est estimée autour de 80 milliards d'euros par an qui font défaut aux recettes publiques. Dans un premier temps, mieux lutter contre ces fraudes permettrait de récupérer 10 milliards d'euros.
- ▶ Réduire les niches fiscales. Les niches fiscales supprimées seraient celles sans réelle utilité sociale, économique ou environnementale qui profitent aux plus riches. Cela pourrait

- ▶ rapporter 50 milliards d'euros par an.
- ▶ Mieux taxer les dividendes. Une taxation plus efficace et plus dissuasive rapporterait 4 milliards d'euros annuels.

À partir de là, il devient aisé de financer nos revendications immédiates pour la fonction publique !

■ SANS SERVICES PUBLICS, PAS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE !

La crise écologique comme la crise sociale sont les résultats de décennies de politiques d'austérité, de régressions sociales et de remises en cause des conquêtes sociales, des services publics et de notre indépendance industrielle, où les intérêts privés et financiers priment sur l'intérêt général des populations et plus particulièrement des plus précaires.

Le climato-cynisme de Macron n'a d'égal que le greenwashing des multinationales : le décalage est énorme entre le « make the planet great again » de celui qui se veut le champion du climat à l'international et la réalité des politiques publiques mises en œuvre par le gouvernement.

Pour une transition écologique déterminée, anticipée, accompagnée de l'ensemble des moyens de l'État et des Collectivités territoriales, financée en partie par la taxation des profits financiers, il faut :

- ▶ un grand plan d'investissement dans la rénovation des bâtiments associé à une revalorisation des métiers de la rénovation et moins impactant sur l'environnement, tout en améliorant les conditions de travail des salarié·es ;
- ▶ un plan d'investissement dans les réseaux de transports publics, qu'ils soient ferroviaires ou routiers, pour offrir une alternative crédible à la voiture individuelle pour les personnes

et permettre un report modal pour le transport de marchandises ;

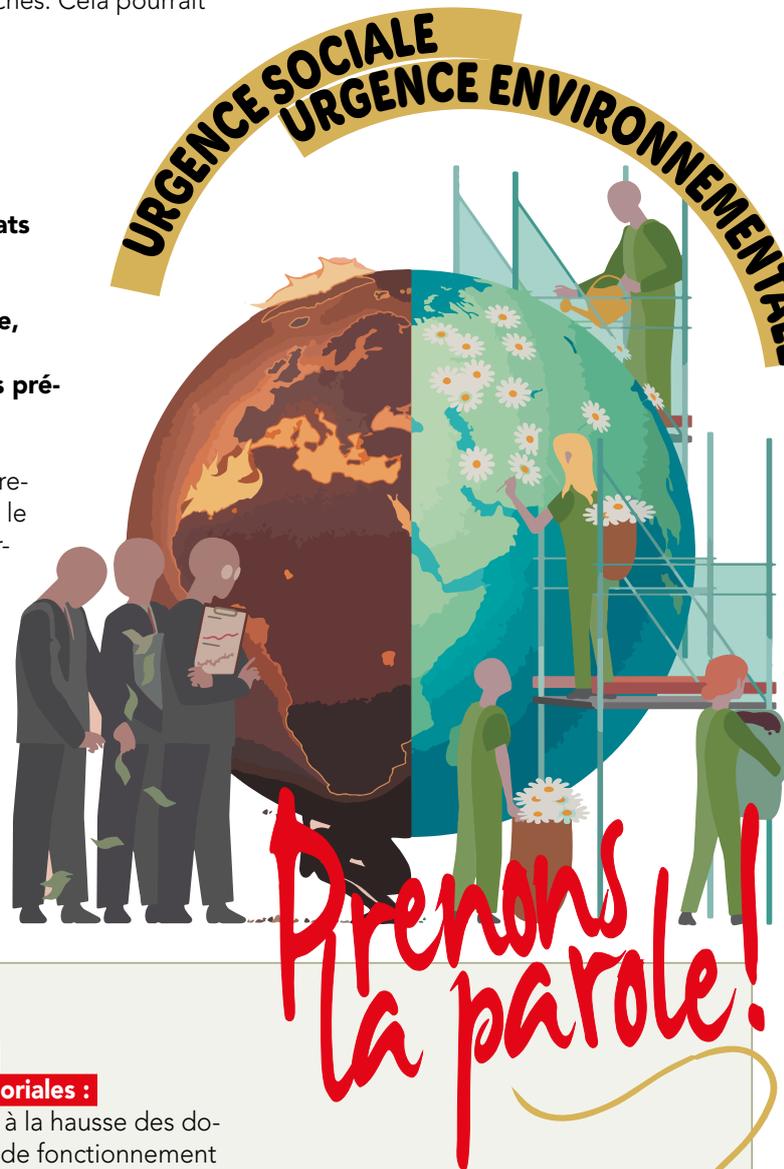
- ▶ la sortie du marché de l'électricité et la création d'un pôle public de l'énergie ;
- ▶ le retour à un tarif réglementé de l'électricité et du gaz.

En urgence, ce que la CGT propose pour les collectivités territoriales :

- ▶ La revalorisation à la hausse des dotations globales de fonctionnement pour des politiques publiques de l'eau, des traitements de nos déchets et de l'assainissement à la hauteur des besoins ;
- ▶ Des moyens financiers supplémentaires pour permettre d'investir

dans la rénovation énergétique des bâtiments publics locaux et soutenir les citoyen·nes dans la rénovation de leur logement ;

- ▶ Élargir l'accès au tarif réglementé à l'ensemble des communes.



■ LES ÉTATS GÉNÉRAUX EN FRANCE

Des cahiers de doléances aux « gilets jaunes »

Le recours à la consultation populaire sous forme de cahiers de doléances est un symbole du dialogue de l'Ancien Régime. Les premières doléances sont recueillies en 1247 par Louis IX et les dernières en 2018 où l'expression ressurgit avec le mouvement des « gilets jaunes ». En 1484, lors des états généraux de Tours, les cahiers de doléances se généralisent à tout le royaume, les rendant, de fait, indissociables des états généraux jusqu'à ceux dits de la Renaissance de 1945.

LES ÉTATS GÉNÉRAUX INDISSOCIABLES DES CAHIERS DE DOLÉANCES.

Dans la France de l'Ancien Régime, les cahiers de doléances sont les registres dans lesquels sont consignées les demandes et protestations adressées au Roi par les états généraux ou provinciaux. Les cahiers de doléances les plus notoires restent ceux de 1789.

À l'époque plus moderne, des états généraux de la Renaissance française eurent lieu du 10 au 14 juillet 1945, précédés par la rédaction des cahiers de doléances d'associations, de corporations, de syndicats, de chambres de commerce, des cantons, des communes, du comité départemental de Libération, des comités locaux de Libération.

L'expression ressurgit en 2018, avec le mouvement des « gilets jaunes », lorsque plusieurs mairies dans toute la France ouvrent des cahiers de doléances, lors de l'opération « Mairie ouverte » coordonnée par l'Association des maires ruraux de France, afin de pouvoir analyser et faire remonter au gouvernement les revendications, les idées et les critiques des participant-es à ce mouvement.

Plus de 200 000 contributions sont écrites à la main dans 19 899 cahiers répartis dans environ 16 500 mairies auxquels s'ajoutent 2 millions de contributions en ligne. Les cahiers de doléances sont presque entièrement numérisés, transcrits et conservés aux Archives nationales dans leur version numérique.



Le président de la République, Emmanuel Macron, s'est engagé à restituer, le 15 avril 2019, ce qui se dégagerait de ces cahiers de doléances, mais l'incen-

die de la cathédrale Notre-Dame de Paris modifie l'agenda politique et ce bilan n'est toujours pas fait à ce jour.

■ ENFIN, DES EGSPT PARCE QUE L'HISTOIRE DES 120 ANS DE LA FÉDÉRATION CGT DES SERVICES PUBLICS NOUS EST ESSENTIELLE !

L'histoire nous est essentielle, elle nous aide à clarifier et à contextualiser le présent. Connaître notre histoire, notre histoire sociale, permet de mieux comprendre ce que l'on vit et la raison de nos combats actuels et futurs. C'est pour cette raison qu'en 2015 a été créé l'Institut d'histoire sociale de la fédération (IHS) des Services publics.

L'IHS est une association locale qui a pour vocation de valoriser l'histoire sociale de la fédération des Services publics et l'histoire sociale des services publics locaux de manière indépendante et en lien étroit avec, évidemment, la fédération, l'UFR, les syndicats, les CSD, les CFR, l'Ufict.

Au-delà de la publication du trimestriel intitulé *Mémoires d'avenir*, l'IHS travaille, avec la fédération CGT des Services publics, pour **commémorer ses 120 ans d'histoire à la réalisation d'un ouvrage en trois volets.**

La fédération nationale des travailleurs municipaux est créée en 1903 lors d'un congrès tenu à Bourges. **En novembre 2023, la fédération CGT des Services publics fête ses 120 ans.**

À cette occasion, elle a confié à Dominique Durand la **rédaction d'Une histoire de la fédération** à l'initiative de l'Institut d'Histoire Sociale de la fédération, sous la direction scientifique d'Emmanuel Bellanger et en collaboration avec les éditions de l'Atelier.

L'histoire de la fédération se composera de **trois volumes** :

- de la naissance en 1903 aux années 1970 (édition en novembre 2024);
- de la création de la nouvelle fédération des Services publics au mouvement d'octobre novembre 95 (édition à l'occasion du 13^e congrès de la fédération, novembre 2023);
- de 1996 à nos jours (édition en 2025).

Le volume 1 couvre la naissance puis la lente maturité de la fédération des Services publics au sein d'une CGT cherchant sa cohésion dans le mouvement des révolutions industrielles, sociales et politiques, et des deux guerres mondiales, avec comme boussoles l'indépendance syndicale, les revendications et l'espoir du changement social.

Appuyé sur un important volume d'archives inédites et des témoignages, il retrace une construction mouvementée, agitée de courants idéologiques divers, et des

stratégies divergentes, entrecoupée par deux guerres mondiales, et les scissions de 1922, 1939 et 1947, mais aussi la participation de la fédération des Services publics aux conquêtes sociales du Front populaire, puis de la Libération, pour s'achever sur les combats des « trente glorieuses ».

Le Volume 2, années 1975 à 1995. Ce volume couvre les années de la création de la nouvelle fédération en 1979 issue de la séparation de l'ancienne Fédération générale CGT des Services publics et de Santé, au mouvement social de novembre-décembre 1995.

Le volume 3, à paraître en 2025, traitera de 1995 à nos jours.

IL EST IMPORTANT POUR TOUT ADHÉRENT·E DE LA CGT DE CONNAÎTRE SON HISTOIRE, SA CONSTRUCTION, SES VALEURS, SES COMBATS.

IL EST TOUT AUSSI IMPORTANT DE CONNAÎTRE L'HISTOIRE DE SA FÉDÉRATION.





SYNDICALISATION ET CONTINUITÉ SYNDICALE DES RETRAITÉ·ES

C'EST L'AFFAIRE DE TOUTES ET TOUS !

Aujourd'hui, notre pays compte 18 millions de retraité·es et d'ici 2030 un tiers de la population aura plus de 60 ans. Comme l'ensemble des pays membres de l'Organisation de la Coopération et de développement économiques (OCDE), la France fait face à des changements démographiques importants, en particulier le vieillissement de sa population. Cette situation se confirme dans la fonction publique, en France.

Comme l'ensemble des pays membres de l'Organisation de la Coopération et de Développement Économiques (OCDE), la France fait face à des changements démographiques importants, en particulier le vieillissement de sa population.

Cette situation se confirme dans la fonction publique, en France.

Selon le rapport sur l'état de la fonction publique en 2023, la fonction publique territoriale est particulièrement concernée par le vieillissement de ses effectifs : le nombre de fonctionnaires âgé·es de 50 ans et plus dans la fonction publique

territoriale est en très forte progression depuis 1992 et atteindrait 49 % des effectifs.

Fin 2020, plus d'un·e agent·e sur quatre de la fonction publique territoriale avait 55 ans ou plus, contre un sur six en 2010. Cette part des sénior·es, 25,8 %, étant nettement supérieure à celle de la fonction publique hospitalière (17,3 %) et de la fonction publique de l'État (18,4 %), comme celle du secteur privé (17 %).

L'âge moyen élevé et en progression des agent·es territoriaux·ales amènera des vagues importantes de départs à la retraite

d'ici 2030 estimés à 40 % des effectifs territoriaux. Dans certaines collectivités, ce pourcentage dépassera les 50 %. Ce diagnostic nous a conduit·es à faire de la continuité revendicative-continuité syndicale actif·ve/retraité·e une de nos priorités.

La syndicalisation des retraité·es et futur·es retraité·es est l'affaire de tou·tes. Dans ce cadre, nous devons faire preuve de volontarisme et d'innovation. Il s'agit de travailler concrètement et efficacement à la syndicalisation des futur·es retraité·es.

Depuis 10 ans, le nombre de retraité·es ne cesse d'augmenter dans la population.

Au niveau de notre Union Fédérale des Retraité·es, nous assistons à une progression régulière encore confirmée sur les

Nombre de pensionné·es des trois versants de la fonction publique au 31 décembre 2021

Source : Caisse des Dépôts et consignations

	Ensemble	FPH	FPT	FPE civils	Ensemble des pensions civiles	FPE militaires
Nombre total de pensions	3 990 235	654 387	835 168	1 954 098	3 443 653	546 582
en %	100 %	16,4 %	20,9 %	49,0 %	86,3 %	13,7 %
Droits directs	3 331 425	594 252	710 641	1 630 988	2 935 881	395 544
Pensions vieillesse	3 065 822	540 914	627 394	1 531 839	2 700 147	365 675
Pensions invalidité	265 603	53 338	83 247	99 149	235 734	29 869
Droits dérivés	658 810	60 135	124 527	323 110	507 772	151 038
Pensions vieillesse	561 218	34 392	65 116	313 667	413 175	148 043
Pensions invalidité	97 592	25 743	59 411	9 443	94 597	2 995

Au sein de la CGT, chaque retraité·e compte pour un·e !

Bien souvent, les retraité·es sont privé·es de toute information et ne sont pas pleinement syndiqué·es : acteur·rices, auteur·rices, décideur·ses.

Nous ne pouvons pas laisser « passer » le train. Il convient d'appréhender le sujet de la continuité syndicale et de la syndicalisation des retraité·es avec volontarisme.

derniers exercices, mais cela n'est malheureusement pas encore au niveau de ce qui est nécessaire.

Au vu du nombre de départs à la retraite dans les prochaines années, il faut mener un véritable travail de fond sur la continuité revendicative et syndicale, mais

aussi impulser une campagne de syndicalisation pour accueillir de nouvelles et nouveaux syndiqué·es.

Les retraité·es ont des revendications communes avec les actif·ves et à la fois des revendications plus spécifiques qu'il convient de prendre en considération.





11^E CONGRÈS DE L'EPSU

DES SERVICES PUBLICS MAINTENANT !

Le 11^e congrès de l'EPSU (European Public Service Union), ou en français FSESP — Fédération Syndicale Européenne des Services Publics —, s'est tenu du 17 au 20 juin 2024 à Bucarest en Roumanie. L'EPSU est la plus grande fédération syndicale européenne représentant plus de 8 millions de travailleurs-euses des services publics.

500 syndicalistes délégué-es issu-es des fédérations des services publics de toute l'Europe se sont donc réuni-es à Bucarest pour débattre et décider ensemble des priorités de la FSESP pour les 5 années à venir : garantir la paix, la démocratie, l'égalité, les droits et les libertés, renforcer les services publics, préconiser une transition verte, numérique et socialement juste, garantir des emplois et des services de qualité, renforcer les syndicats des services publics... tous ces thèmes étaient au cœur des débats.

La lutte contre les extrêmes droites, l'opposition aux politiques d'austérité et la promotion d'une Europe sociale qui place la population, la planète et la paix avant les profits, les luttes contre les attaques au droit de grève, contre les privatisations... ont fortement traversé les débats pendant ces 3 jours.

LES FÉDÉRATIONS CGT ET ORGANISATIONS SYNDICALES FRANÇAISES FORTES DE LEURS REVENDICATIONS !

SOUTIEN AU PEUPLE ET AUX TRAVAILLEURS PALESTINIENS

Une motion d'urgence EPSU a été adoptée en soutien à la Palestine ; à l'initiative des fédérations CGT des Services publics, Mine Energie, Santé-Action sociale et UFSE, rejointes par 5 fédérations des CCOO et l'UGT (Espagne), une déclaration commune dénonçant le génocide en cours, réaffirmant l'appel à la paix et à un cessez le feu immédiat, tout en condamnant l'attaque terroriste du Hamas le 7 octobre, a obtenu un fort appui

de nombreuses fédérations syndicales issues de toute l'Europe. En soutenant le peuple palestinien et ses travailleurs et travailleuses, nous réaffirmons notre engagement envers les valeurs fondamentales internationalistes de solidarité, de justice sociale et de paix. L'histoire nous a montré que la solidarité syndicale peut être une force puissante de changement pour promouvoir un avenir de paix et de justice pour tous.

LUTTE CONTRE LES EXTRÊMES DROITES



À l'initiative de la fédération de la Santé, une résolution d'urgence (CGT, CFDT, FSU) a été adoptée à l'unanimité par le Congrès. Depuis les élections européennes et la dramatique avancée des partis d'extrême droite en France et en Europe, les syndicats sont plus que jamais mobilisés, en lutte et manifestations. L'extrême droite se positionne contre les droits des salarié-es et contre la reconnaissance d'une protection sociale de qualité. No pasaran !

LA PROTECTION SOCIALE N'EST PAS UN LUXE

Dans la continuité du combat contre la réforme des retraites, sur proposition de la fédération CGT des Services publics, le

congrès a voté à une très forte majorité pour l'intégration du paragraphe « retraite » dans le Programme d'action de l'EPSU 2024-2029. L'EPSU est la 1^{ère} fédération syndicale à intégrer cet enjeu des retraites dans le document d'orientation de congrès.

L'ÉNERGIE

Le débat autour de la question du mix énergétique et pour une neutralité technologique a été porté par la fédération FNME-CGT. Entre défense des amendements et déclaration contre la spéculation et la nécessité de sortir l'énergie des logiques de marché, pour une politique énergétique cohérente et solidaire au niveau européen respectant la souveraineté de chaque État membre, ce ne sont pas moins de 5 interventions qui ont été portées devant les congressistes. L'appel pour une neutralité et une diversité technologique a pu être porté au nom du collègue France Benelux, la fédération du Gaz Roumanie, le syndicat du Gaz UNIOS République tchèque, la FLAIE CISL Italie, EVDSZ Hongrie, le syndicat des travailleurs de l'énergie Slovaquie avec le soutien d'un syndicat de l'Ukraine.

CRIMINALISATION ET RÉPRESSION SYNDICALE

Un débat autour des attaques contre le droit de grève et la recrudescence de la répression envers les syndicalistes a démontré l'importance de s'organiser et lutter. La solidarité internationale doit aussi être l'angle fort pour dénoncer ces attaques et soutenir toutes les militantes et militants incriminés.

UNE ÉTAPE HISTORIQUE DANS L'HISTOIRE DU MOUVEMENT SYNDICAL EUROPÉEN. FRANÇOISE GENG, FÉDÉRATION CGT SANTÉ, ACTION SOCIALE EST ÉLUE PRÉSIDENTE DE L'EPSU

Il s'agit là de la première Présidence CGT d'une fédération syndicale européenne, une fierté pour la CGT !

En tant que Présidente, notre camarade, déterminée et humaniste, continuera de porter haut et fort les valeurs qui nous



Françoise Geng (Fédération CGT Santé), élue présidente EPSU et Jan Willem, secrétaire général de l'EPSU



La délégation des Fédérations CGT

animé : la justice sociale, la solidarité, la paix. Son engagement profond pour des conditions de travail décentes, pour la protection des droits des travailleurs et travailleuses, du droit de grève, contre les privatisations des services publics, résonne profondément avec les aspirations de millions de travailleurs et travailleuses à travers l'Europe.

JAN WILLEM GOUDRIAAN, RÉÉLU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'EPSU POUR UN TROISIÈME MANDAT !

Fort de son expérience et de son dévouement aux travailleurs et travailleuses des services publics, Jan Willem Goudriaan a souligné le rôle essentiel des services publics dans la formation d'une meilleure Europe : « Une Europe enracinée dans la solidarité, l'égalité pour tous et la justice sociale ».

Dans les 5 prochaines années, l'EPSU ne lâchera rien pour promouvoir des services publics de qualité et garantir le respect des droits des travailleurs et travailleuses dans toute l'Europe. La CGT saura faire entendre sa voix et combattre sans relâche l'Europe du capital.

Dans les 5 prochaines années, l'EPSU ne lâchera rien pour promouvoir des services publics de qualité et garantir le respect des droits des travailleurs et travailleuses dans toute l'Europe. La CGT saura faire entendre sa voix et combattre sans relâche l'Europe du capital.

La lutte pour la justice sociale n'est jamais terminée, la détermination syndicale non plus

Vive la solidarité et félicitations encore une fois pour l'élection de notre camarade CGT Françoise Geng en tant que Présidente de l'EPSU.

Voir article de la FSESP : <https://www.epsu.org/fr/article/la-fsesp-elit-une-nouvelle-direction-son-congr-s-bucarest>



Robes d'intérieur et guerres

Maya Abu-Alhayyat



Poétesse et romancière palestinienne, Maya Abu-Alhayyat vit et travaille à Jérusalem. « Depuis 20 ans, ses poèmes semblent vivre sur un carrousel : avec le temps ils reviennent pour raconter la même histoire ». Cette anthologie qu'elle a composée à partir de ses trois derniers recueils procure exactement cette sensation d'un temps cyclique, voire immobile — celui de la situation des Palestiniens en territoire occupé. La vie pourtant quand même passe, « Oh merveille » écrit-elle, avec ses petits bonheurs, ses peurs abyssales, ses révoltes rentrées, ses accès de panique. Encore et encore.

Extraits :

« Toi tu ne sais pas
Comme est amer
De chercher sa mémoire
Et de trouver un cadavre »

« Que ferons-nous (...) Des cadavres entassés dans nos cœurs
Avant qu'ils pourrissent entièrement (...)
Que ferons-nous des routes
Quand ont disparu les destinations (...)
Que ferons-nous... de ce qui se passe aujourd'hui »

« Je veux revenir entière à la maison
Alors je laisse des miettes sur la route
Et je continue de sortir et de rentrer
Jusqu'à ce que les oiseaux
Mangent tout mon pain »

(traduit de l'arabe par Mireille Mikhaïl et Henri Jules Julien), Héros-Limite, 2024, 88 p.



En Lutte! Compilation antifasciste pour un monde meilleur Front des Musiques Indépendantes

Dans une compilation initiée par le Front des Musiques, plus de cinquante artistes de tout le pays rejoignent la bataille culturelle contre l'extrême droite et le pouvoir politique en place en affirmant que leur musique et leurs fêtes sont autant d'espaces de lutte et de rapport de force. Autant de moments arrachés au cynisme, au mensonge et à la défaite

2024, disponible gratuitement sur Bandcamp (<https://lefmi.bandcamp.com/album/en-lutte-compilation-antifasciste-pour-un-monde-meilleur-volume-2>)

Le nouvel esprit du service public

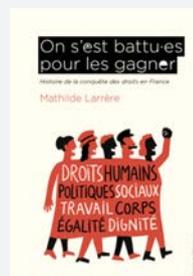


Romain Pudal
et Jérémy Sinigaglia

Au cours des dernières décennies, les multiples réformes des services publics ont transformé le travail des agents de la fonction publique. Présentés sous la forme d'entretiens, une succession de portraits sociologiques de fonctionnaires titulaires ou non, permettent d'éclairer les transformations saillantes du travail dans la fonction publique d'aujourd'hui : dégradation des conditions de travail et d'emploi, dilution des identités professionnelles, altération du « sens » du métier, perte d'autonomie et confrontation à des logiques hétéronomes, etc. Ces portraits permettent d'expliquer en quoi consiste le « nouvel esprit du service public » que véhiculent ces réformes et que les agents sont sommés, plus ou moins directement, de mettre en œuvre. Qu'ils adhèrent, qu'ils résistent ou qu'ils « fassent avec », ces logiques qui transforment les fonctionnaires en prestataires et les usagers en clients font que le sens même du service public et des métiers correspondants est bouleversé.

Éditions du Croquant, 2024, 300 p.

On s'est battu·es pour les gagner. Histoire de la conquête des droits en France



Mathilde Larrère

Voter, vivre et travailler dignement, s'instruire, s'associer, publier librement, manifester, avorter... Tous ces droits — et bien d'autres encore — sont le fruit de longs combats contre ceux qui les entravent pour préserver leurs privilèges ou leurs intérêts. L'histoire de la conquête de nos

droits montre comment chacun d'entre eux a été arraché, dans la rue, sur les barricades, dans les journaux, sur les piquets de grève. L'historienne Mathilde Larrère retrace les avancées (et les reculs) de ces luttes émancipatrices — jusqu'aux revendications les plus contemporaines.

Éditions du Détour, 2024, 240 p.



Santé



Prévoyance



Maintien de salaire



Service



Action sociale

90 ANS DE CONSEIL



Protection sociale complémentaire



PROTÉGER ET ACCOMPAGNER CEUX QUI FONT VIVRE
LE SERVICE PUBLIC LOCAL

Ce contrat est assuré par la MNFCT – mutuelle régie par le livre II
du code de la mutualité, adhérente de la mutualité française.
SIREN 784 442 899 – siège social, 3 rue Franklin – CS 30036 – 93108 MONTREUIL CEDEX



DÉCOUVREZ
NOS OFFRES !

